



## AVIS DE CONCESSION

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'ORGANISATION ET LA PRODUCTION  
D'ÉVÉNEMENTS

SALLE DE SPECTACLES DU PALAIS DES ARTS DE CAPPELLE LA GRANDE

**VILLE DE CAPPELLE LA GRANDE**

Place de la Mairie

BP 40009

59180 CAPPELLE LA GRANDE

France



## 1. Autorité délégante

### **VILLE DE CAPPELLE LA GRANDE**

Place de la Mairie

BP 40009

59180 CAPPELLE LA GRANDE

France

**Téléphone** : 03 28 64 94 41

**Courrier électronique** : g-sieminski@cappellelagrande.fr

### **Adresses internet** :

- Adresse générale de l'autorité délégante (URL) : <https://www.cappellelagrande.fr/>

- Adresse du profil d'acheteur (URL) : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

## 2. Objet de la délégation de service public

**Intitulé de la délégation** : Délégation de service public pour l'organisation et la production d'événements dans la salle de spectacle du Palais des Arts de Cappelle-la-Grande.

**Objet de la délégation** : Appel à candidature DSP – organisation et production dans la salle de spectacle du Palais des Arts de Cappelle-la-Grande.

La présente délégation a pour objet l'organisation et la production d'événements dans la salle de spectacles du Palais des Arts. Elle inclut notamment la coordination des manifestations en lien avec celles déjà programmées par les associations, ainsi que la maintenance du site et l'accueil du public. Le délégataire sera responsable de la programmation des spectacles, de la mise en œuvre des actions commerciales et de la gestion des ressources humaines et matérielles nécessaires à son fonctionnement.

Lieu d'exécution : Ville de Cappelle-la-Grande

**Domaine de la délégation** : Culturel

**Durée de la délégation** : 9 mois à compter du mois d'octobre 2025.

## 3. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

Chaque candidat devra produire les pièces suivantes :

- Une lettre de candidature présentant le candidat, signée d'une personne habilitée ;
- Attestation d'assurance en responsabilité civile et professionnelle ;
- Attestation de régularité fiscale et sociale ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail ;
- Le cas échéant, justificatif démontrant qu'un candidat en redressement judiciaire est habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public (copie du ou des jugements prononcés) ;

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Kbis ;
- Déclaration d'activité d'entrepreneur de spectacles vivants ;
- Certifications professionnelles.

Capacité économique et financière :

Dans son dossier de candidature, le candidat fournira :

- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à celles de l'objet de la concession, réalisées au cours de 3 derniers exercices ;
- Ses comptes sociaux complets pour les trois derniers exercices ;
- Les comptes sociaux complets de sa société mère, le cas échéant ;
- Les comptes consolidés complets du groupe auquel il appartient pour les trois derniers exercices, le cas échéant.

Capacité technique et professionnelle :

Dans son dossier de candidature, le candidat fournira :

- Une déclaration concernant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années, ou depuis la date de création de l'entreprise si cette dernière date de moins de 3 ans ;
- Une note présentant l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public ;
- Un mémoire présentant les capacités techniques du candidat comprenant ses références acquises dans le domaine objet de la délégation et/ou toutes autres références ou éléments susceptibles de démontrer son aptitude à candidater à la délégation de service public objet du présent avis.

#### **4. Modalités de présentation des candidatures**

Les dossiers de candidature seront transmis par voie dématérialisée sur le profil acheteur de l'autorité délégante : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Langue(s) pouvant être utilisé(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

La date de remise des candidatures est fixée au 26 mai 2025 à 12h00.

#### **5. Critères d'attribution**

La concession est attribuée à l'offre la mieux classée sur la base des critères énoncés dans le cahier des charges et le règlement de consultation qui seront renseignés après validation des candidatures.

#### **6. Procédure de recours**

##### **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, 59000 Lille, France.

Téléphone : 03.59.54.23.42

Courriel : [greffe.ta-lille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lille@juradm.fr)